N° 15 NOV.-DECEMBRE 1947

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

Le Siège social est ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Il est fermé du 1er au 31 août en raison des vacances.

SIEGE SOCIAL:
6, rue de Louvois, Paris-2e — Tél. : RIC. 65 69

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Adresser les offres d'emplois à Mme / dont la présence au Siège est assurée tous les jours de 9 à 11 h. et de 16 à 19 h les mardis et jeudis.

1948

A l'occasion de la nouvelle année, le comité de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Gabriel Prévost, adresse aux membres de la Commission administrative, à notre Président d'honneur, à M. le Directeur et au personnel de l'Institution, à ses membres d'honneur, membres honoraires et à tous ses membres actifs et amis ses vœux les plus ardents de bonheur et ses souhaits les plus sincères.

Le comité espère, que pendant de longues années encore, la Grande Famille de Cempuis se retrouvera toujours plus nombreuse pour continuer l'œuvre de bonne camaraderie qui nous unit depuis notre plus tendre enfance.

Et, sur cet espoir, nous vous disons à tous « BONNE ANNEE ».

Le Comité.

Vous êtes instamment prié d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui aura lieu le

Dimanche 25 janvier 1948
à 15 heures précises

au siège social : 6, rue de Louvois (2e)

ORDRE DU JOUR :

Allocution du Président;
Compte rendu moral de l'année;
Compte rendu financier de l'année;
Renouvellement d'un tiers des membres du Comité;
Fête annuelle;
Questions diverses.

A la suite de cette réunion, une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

aura lieu avec l'ordre du jour suivant :

Modification des statuts et augmentation des cotisations.

Comptant sur votre présence, recevez, cher camarade, nos amicales poignées de mains. LE COMITÉ.

RÉFLEXIONS & SOUVENIRS SUR CEMPUIS

V

Le point de vue de Clio

Il s'agit de l'histoire de Cempuis et de ses sources.

Le *Bulletin de l'O.P.* en est la principale; mais elle est devenue presque inaccessible. Il était envoyé aux parents d'élèves et anciens élèves. Bien peu de ces lecteurs l'ont collectionné, c'est probablement encore le cas pour ceux du *Cempuisien* (1) ; ou les collectionneurs sont morts et leurs héritiers ont dispersé ce qu'ils considéraient comme de la paperasse sans intérêt. Le temps a passé, les guerres de 1914-1918 et surtout de 1939-1945 ont eu leurs effets destructeurs. A Beaugency, la maison de G. Giroud a été anéantie en 1940 par bombardement, et avec elle bibliothèque, travaux terminés ou en cours et

...Attention ! Cempuisiens et Amis de...

documents précieux. Que sont devenues la *Correspondance* et les *Œuvres de P. Robin* que G. Giroud annonçait avoir en préparation dans sa biographie de P. Robin, parue en 1937 ? A Cempuis, l'O.P. a été évacué et saccagé. Plus de musée pédagogique, qui contenait encore en 1898 toutes les publications imprimées à Cempuis, dont le « Bulletin ».

Le fils survivant de P. Robin, Claude, m'a dit qu'il avait donné à G. Giroud, après 1940, toute la documentation qui lui venait de son père et qu'elle devait être en possession d'Alexis Giroud (petit-fils de G. Giroud et Lucie Robin et arrière petit-fils de P. Robin) Il y a donc espoir d'en obtenir communication des « Bulletins » de 1887 et 1888 qui me manquent encore.

Autrement, il n'y aurait plus de recours possible qu'à la Bibliothèque Nationale; mais elle est peu accessible aux chercheurs manquant de loisirs. Or, dans la situation présente les vieux, qui devraient en avoir, sont condamnés à travailler jusqu'à leur mort.

Vers 1900, il avait été constitué à l'Amicale des archives concernant l'histoire de Cempuis. Là encore le temps et les circonstances ont dû apporter leurs ravages. Il serait désirable que le Comité examine la situation et accorde, pour l'avenir, aux archives l'importance et les soins qu'elles méritent.

Heureusement que P. Robin m'avait donné, en 1906, une collection des « Bulletins O.P. » de 1882 à 1885 et 1889 à 1895, qu'il avait en double. On sait que grâce à Palabot et à Saulon je dispose maintenant des 4 numéros de 1886, 1 de 1887 et 4 de 1888. Etant donné la situation exposée, il devient nécessaire de reproduire, autant que possible, pour les conserver à l'intention des chercheurs futurs, les textes importants auxquels je me réfère (2) plutôt que de les citer simplement. Pour la présentation, j'ai constaté qu'il était préférable de traiter chaque question, soit dans son ensemble quand c'est possible, soit dans ses aspects pendant une certaine période. Cela permet d'en avoir une idée plus exacte et complète qu'en suivant l'ordre chronologique des « Bulletins ».

La hiérarchie des grades à l'O.P.

On a vu qu'il existait à l'O.P., fin 1882, une organisation des élèves en sections, pour l'ordre et les travaux manuels. La confrontation des effectifs donne les proportions suivantes, entre les divers gradés et leurs subordonnés, garçons (G) et filles (F) :

4 sergents	pour 38	G = 1	pour 9 ou 10
1 sergente	» 15	F = 1	» 15
6 caporaux	» 32	G = 1	» 5 ou 6
3 caporales	» 12	F = 1	» 4
8 suppléants	» 24	G = 1	» 3
4 suppléantes	» 8	F = 1	» 2

Rappelons qu'il y aura plus tard un sergent-major (G. Giroud paraît avoir été le seul titulaire de ce grade).

Cette hiérarchie a été approuvée dans le compte rendu de la 2e séance de la Commission administrative, tenue à l'O.P. le 7 juin 1883 (*Bulletin O.P.*, 6-9-1883) :

« Au-dessous des maîtres et des surveillants, les enfants sont dirigés par ceux d'entre eux qui ont mérité et obtenu des grades et cette intervention à l'amiable donne les meilleurs résultats au point de vue de l'éducation et de la discipline. D'autre part, les élèves gradés sont très fiers de leurs galons et on s'applique à leur faire comprendre qu'ils doivent conserver toute leur vie le sentiment de cette distinction et des devoirs qu'elle comporte. »

C'est seulement au *Bulletin O.P.* 2e série n° 2 (mars-avril 1886) qu'on trouve des précisions, dans un « extrait du règlement de l'O.P. concernant les élèves gradés et la discipline » :

« ARTICLE PREMIER. — Un certain nombre d'élèves reçoivent, par le choix de leurs maîtres et du Directeur, un grade qui comporte une certaine portion d'autorité sur leurs camarades et de responsabilité. Ils doivent se rappeler en tout temps que c'est de leur exemple et de la manière dont ils remplissent leurs fonctions que dépendent en grande partie la bonne conduite, la moralité, le ton honnête et aimable de leurs camarades ainsi que les bons sentiments et la confiance mutuelle qui doivent exister entre tous les habitants de l'Orphelinat et qui sont indispensables à sa prospérité.

« Ils ont à faire immédiatement connaître à leurs maîtres tout ce qu'ils savent pouvoir intéresser le bien-être de leurs camarades et le succès de l'établissement. Ils ont à accomplir leurs devoirs avec exactitude et fermeté, mais, en même temps, avec bonne humeur et sans amertume.

« Qu'ils se rappellent sans cesse qu'ils prouveront leur utilité plutôt en empêchant les fautes de se produire qu'en aidant à leur répression sévère et fréquente.

« ART. 2. — Des élèves gradés sont à la tête de chaque groupe d'enfants, en classe, aux travaux, au réfectoire, au dortoir, etc...

« Ils sont chargés de veiller, sous la direction des maîtres, par ordre d'ancienneté, à l'exécution des travaux de leurs camarades et au bon ordre général. Le plus ancien a le droit et le devoir de signaler à l'instituteur les enfants qui sont inappliqués, troublent l'ordre ou gênent les travaux.

« A la gymnastique, ils contribuent à l'exécution des manœuvres.

« ART. 3. — Les sergents sont choisis parmi les élèves ayant leur certificat d'études. Les caporaux et les suppléants sont choisis parmi les enfants distingués par leur travail, leur conduite et leur bonne influence sur leurs camarades.

« Les filles ont reçu, dans les mêmes conditions, les grades correspondants à ceux des garçons. »

Suit pour ce qui concerne « obéissance et réclamations » des subordonnés :

« ARTICLE PREMIER. — Les élèves doivent obéir immédiatement, sans hésitation et sans murmure à toute personne à laquelle ils sont confiés et notamment à leurs camarades gradés; cette personne devra signaler sans délai à l'un des instituteurs tout manque de docilité, d'attention ou de zèle.

« ART. 2. — Sans préjudice des autres conséquences, toute résistance, même en apparence justifiée, prive du droit à la réclamation ultérieure.

« ART. 3. — Tout élève qui se croit lésé, mais qui n'a pas résisté, a le droit de présenter à un maître une réclamation ou justification écrite sur son cahier, ou verbale pendant la récréation suivante. Dans le cas où cette réclamation ne serait pas acceptée, il peut faire soumettre le cas au Directeur. »

Ces grades finissaient de disparaître en 1890, par le départ des titulaires et la suppression des nominations.

G. Giroud en donne les raisons (*Cempuis*, page 200) :

« Après des expériences concluantes on supprima les cadres des élèves gradés, imitant ceux de l'armée; cette organisation donna, en effet, plus de mauvais résultats que de bons : le grade semblait indiquer une supériorité complète en tout et partout, tandis que dans plusieurs cas le titulaire du grade était manifestement inférieur à divers camarades ayant un grade inférieur, ou même pas de grade du tout. »

Les grades avaient leur origine dans une autre institution qui leur survivra plus ou moins modifiée jusqu'en 1895.

Le Bataillon scolaire de l'O.P.

Il y avait en effet sous cette dénomination, une préparation militaire à l'O.P., qui ne lui était pas particulière mais faisait partie des programmes officiels d'enseignement primaire. C'était une institution liée aux difficiles débuts de la IIIe République. Rappelons brièvement dans quelles conditions :

On sait que la Constitution républicaine du 25 février 1875 avait été votée de justesse. La majorité monarchiste de l'Assemblée nationale était divisée en légitimistes (partisans du Comte de Chambord), orléanistes (partisans du Comte de Paris) et bonapartistes, moins nombreux par suite de l'écroulement du 2e empire dans la défaite. L'accord tenté entre les deux partis royalistes n'avaient échoué qu'à cause du refus obstiné de celui qui devait régner, sous le nom d'Henri V, d'abandonner le drapeau blanc de la légitimité. Thiers, le premier président de la IIIe République, avait été évincé précédemment, bien que très conservateur et ayant durement réprimé la Commune de Paris, parce que républicain (24 mai 1873).

Mac Mahon, qui lui avait succédé, était comte d'ancienne noblesse et royaliste par tradition familiale. Il avait été promu Maréchal de France et duc de Magenta par Napoléon III. Il n'était pas devenu républicain. La République était le résultat d'un compromis, que la majorité monarchiste considérait comme provisoire, et son deuxième président, qui avait des attaches avec tous les ennemis de la République et aucune avec celle-ci, la symbolisait bien.

Les élections de 1876 ayant été défavorables aux monarchistes, Mac Mahon avait été obligé d'appeler les républicains au pouvoir, puis tenta d'imposer le gouvernement conservateur du duc de Broglie, la Chambre fut dissoute (coup d'Etat du 16 mai 1877). Les nouvelles élections ayant confirmé la majorité républicaine, le Président, sommé « de se soumettre ou de se démettre », démissionna en janvier 1879.

Jules Grévy devint le troisième Président, enfin républicain. Dans le nouveau gouvernement formé, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, allait démocratiser et laïciser l'enseignement primaire, avec la collaboration de F. Buisson. En 1880, on créa les bataillons scolaires, pour la préparation dans l'école primaire du service militaire. Il s'agissait de rénover l'armée, qui en avait

...20 MARS 1948 : notre FÊTE ANNUELLE...

grand besoin, dans un sens démocratique et égalitaire (3).

Il se forma donc des bataillons scolaires partout, à Cempuis comme à Paris, sauf là où une municipalité conservatrice opposait son inertie. Il était normal d'en avoir un à l'O.P. comme il y en avait dans le village. Cela comportait évidemment des marches, exercices, maniements d'armes, tirs, aussi une hiérarchie réduite de grades subalternes et des parades militaires.

L'institution était inspirée par la tradition républicaine de 1793. Bara et Viala étaient ses héros. Elle était « patriote » dans le sens qu'on donnait au mot, sous la Révolution, en opposition à « aristocrate ». Bonne dans son principe, elle dégénéra souvent, par la suite, en manifestations surtout spectaculaires, quelquefois chauvines. Elle avait disparu presque partout en 1892.

A l'O.P. on chantait la *Marseillaise* des « enfants de la Patrie », mais aussi celle de la *Paix*, le *Chant du Départ*, mais encore la *Sainte Alliance des Peuples*, de Béranger, et *Qui m'aime me suive*, de Lachambaudie. La préparation militaire était considérée comme une partie de l'éducation physique, les parades et manifestations spectaculaires restreintes aux réceptions de personnages officiels, aux fêtes et concours. La hiérarchie des grades n'avait de militaire que les noms et les insignes, son action s'étendait à toute la vie scolaire. On la supprima, comme on vient de le voir, quand l'expérience fit constater qu'elle avait plus d'inconvénients que d'avantages. Le clairon et le tambour étaient des instruments de musique parmi ceux de la fanfare. En résumé, il y avait une intelligente adaptation d'instructions officielles au système d'éducation propre à l'O.P.

En 1894, dans le dernier numéro du *Bulletin de l'O.P.* de la série normale, qu'il signera comme Directeur par intérim, P. Guilhot pourra dire que le Bataillon scolaire de l'O.P. a été créé en janvier 1882, un des premiers en France, et qu'il était alors un des rares qui existaient encore. Ancien sous-chef de musique militaire et aimant un certain panache, dans la tradition républicaine et jacobine de 1793, il est certain qu'il a eu un rôle prépondérant dans la création et le maintien de ce bataillon. P. Robin s'en est accommodé en l'adaptant à ses vues pédagogiques, d'après la réponse qu'il m'a faite quand je l'ai interrogé en 1906 (4).

Notons, pour marquer le sens des bataillons scolaires, que l'O.P. apporta son concours, pour en créer un, à 3 conseillers municipaux de la minorité républicaine et à l'instituteur de Breteuil. La *République de l'Oise* du 30 juin 1887 consacra un article élogieux à cette manifestation, reproduit dans le *Bulletin de l'O.P.* (n° 6, mai-août 1887) qui en fit un compte rendu détaillé (n° 11, juillet-août 1888); ce qui prouve qu'on y attachait de l'importance. Il s'agissait d'une « fête de gymnastique dont le produit devait être affecté aux premiers achats de fusils ». Bataillon, fanfare, chorale et gymnastes de l'O.P. y eurent un grand succès. « Le Directeur de l'O.P., dans une chaleureuse improvisation, indiqua de la façon la plus heureuse le but et l'utilité des bataillons scolaires; il parla de la Patrie, de la République et de l'humanité dans des termes aussi énergiques que sentis, qui furent couverts par les cris plusieurs fois répétés par la foule de Vive la République. »

Nul doute que P. Robin, ancien membre influent de l'Internationale, n'avait pas donné à l'humanité une place effacée dans la trilogie. Il est vraisemblable que les auditeurs locaux ont compris que l'amour de la Patrie et celui de la République, pour eux inséparables, devaient se compléter de celui de l'humanité. Pour les Cempuisiens présents, c'était évident.

Pour conclure, le bataillon scolaire et les grades qui en dérivent peuvent étonner maintenant. Ils s'expliquent et se comprennent quand on considère l'époque, les causes et le but de leur création, et surtout l'application qui en était faite à l'O.P. Ils représentent un moment de la tradition cempuisienne, vécu par les anciens d'avant 1890, vaguement connu par ceux de ma génération. Comme ils sont ignorés du plus grand nombre, il était utile d'en conserver le souvenir; d'autant plus que G. Giroud, dans son *Cempuis*, ne cite le bataillon qu'en quelques mots sans commentaires et les grades en quelques lignes pour expliquer leur suppression (reproduites à la fin du chapitre relatif aux grades).

L'attraction de l'eau

On se souvient que nos anciens de l'Orphelinat agricole (1875-1880) ne disposaient que des deux mares du domaine pour leurs baignades et ébats nautiques clandestins, et que depuis 1881 l'O.P. était doté d'un bassin de natation.

Cempuis est situé sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Seine (Oise), de la Somme et de la Bresle. Le village aux « cent puits » est privé d'eau courante et

...qui aura lieu à la Mairie du 5e arrondissement...

d'étangs et n'a. d'eau visible que celle des mares. D'où une attraction exercée par les cours d'eau du voisinage, rivières ou ruisseaux les plus infimes, mêmes intermittents comme à Dameraucourt (à 9 km.), qui étaient le but préféré des promenades et excursions. Le plus proche, et permanent, doit être sur la route de Grandvilliers à la Somme, qu'on rejoint par Sommereux. Peu après la borne qui limite les départements de l'Oise et de la Somme, la route descend et traverse sur un pont une petite rivière assez abondante, bordée d'un pré où sourd un ruisseau, minime affluent. Il y a deux moulins, un en aval, l'autre en amont, et quelques maisons sur la route. C'est probablement un lieu-dit que nous dénommions Taussac (?). Pour le situer exactement, il faudrait une carte d'état-major, car on ne peut le repérer avec le Bottin. Il est accessible dans une promenade du dimanche après-midi, pour les grands. Si quelque Cempuisien devenait riche et voulait suivre l'exemple de J.-G. Prevost, il pourrait y établir une belle baignade, à peu de frais.

Connaissez-vous, bien plus près, la « Mertu » qui coule au pied du Mont Saquin ? Si non, vous êtes excusables, car cela ne lui arrive pas souvent, tous les 7 ans suivant les uns ou les 30 ans suivant les autres, d'après le *Bulletin de l'O.P.* (n° 4, mai 1883) qui relate l'exploration sur une longueur de 2 ou 3 kilomètres de ce cours d'eau minuscule et très intermittent.

Mais tous les cours d'eau du voisinage ne suffisaient pas à P. Robin. Il était né à Toulon et avait fait ses études aux lycées de Bordeaux et de Brest; son milieu familial était composé de fonctionnaires et d'officiers de la marine nationale. Il aimait la mer et son caractère le portait à la faire connaître à sa grande famille cempuisienne. Cela nécessitait une installation. « La stupéfaction administrative fut sans borne quand il fit sa proposition » dit Giroud (*P. Robin*, page 44). Avec l'esprit d'entreprise qui le caractérisait il trouva une solution :

La Colonie de Vacances de Mers

Dès 1882, il loua à Mers-les-Bains une maison où les enfants allèrent passer deux semaines; les plus grands s'y rendirent à pied, par étapes en suivant la vallée de la Bresle.

Puis, en 1883, il acheta un terrain sur la falaise et y fit édifier une maison sur ses plans, première aile d'une construction plus vaste projetée, le tout à ses frais.

« Elle contenait au rez-de-chaussée une vaste salle, de 15 mètres sur 5 m. 50, avec cinq fenêtres donnant sur la mer; à l'étage se trouvait une autre salle et quatre chambres. La salle du rez-de-chaussée était la chambre de jour pour tout le monde. C'était le réfectoire, la salle d'études lorsque le mauvais temps empêchait de sortir. Le soir les tables à tréteaux se démontaient, étaient dressées contre une des murailles. Une série de coffres semblables aux bastingages des vaisseaux entouraient la salle. On en retirait une trentaine de couchettes, matelas, draps et couvertures et les garçons s'en faisaient des sortes de hamacs, dont les coffres soutenaient la tête et dont les pieds étaient suspendus à un tabouret. Le matin, après aérage, tout l'appareil disparaissait dans les coffres jusqu'au soir. Les filles couchaient au premier sur de petits lits de sangle en fer dont les pieds pouvaient se replier en-dessous.

« Derrière la maison, et appuyé sur elle, se trouvait un long appentis en planches goudronnées, contenant cuisine, un magasin, atelier, écurie pour l'âne et la vache qui suivaient la troupe.

« On construisit une périssoire à deux places qui donna aux enfants une somme considérable d'émotions salutaires et de joies; on fabriqua des filets... Les bains se prenaient sur la plage, près de la falaise de Mers. Les garçons se déshabillaient comme des soldats, en lignes parallèles au bord de la mer; les filles sous une tente. » (G. Giroud : *Cempuis*, pages 72-76.)

Chaque année, jusqu'en 1894, la maison de Mers servit aux villégiatures estivales de l'O.P., en fractionnant les séries suivant l'augmentation continuel des effectifs.

Après le départ de P. Robin, il y eut une interruption des villégiatures en 1895 et 1896 (elles se passèrent à Boulogne-sur-Mer) elles reprirent à Mers en 1897, la propriété ayant été cédée en 1896 au Département de la Seine, qui fit élever (1898) un autre bâtiment beaucoup plus vaste, auquel on a donné le nom de Pavillon Ernest-Rousselle, en souvenir du Président de la Commission administrative de l'O.P. (5)

Triptyque Cempuisien

Un triptyque est, comme on sait, un tableau sur trois volets montrant trois aspects du sujet traité. Le *Bulletin de l'O.P.* (n° 3, mai-août et n° 4, sept.-déc. 1886) montre ainsi trois aspects caractéristiques de l'ac-

tivité de P. Robin. Il s'agit d'une réalisation, de projets et d'une séance de la Commission administrative où ils sont soumis.

1° Sous le titre de
nos « Travaux manuels »

« Utilisant avec le plus grand soin et la plus stricte économie les modiques ressources de la partie du budget consacrée aux travaux manuels de nos enfants et la petite habileté que ceux-ci ont déjà acquise dans les divers ateliers, nous avons eu la bonne fortune, dans le deuxième trimestre de cette année, de pouvoir modifier dans d'excellentes conditions la mauvaise installation de notre imprimerie et de notre cartonnage et reliure autrefois situés dans le petit bâtiment isolé, au Sud-Ouest de la cour centrale et où se trouvent désormais définitivement installés les bureaux de la direction et de l'économat.

« Après avoir acheté les matériaux nécessaires, aux prix les plus réduits, chez des fournisseurs de première main, parmi lesquels quelques-uns nous favorisent encore d'une manière exceptionnelle par sympathie pour l'O.P., et avoir payé quelques journées d'ouvrier pour les parties les plus difficiles encore inaccessibles aux enfants, nous avons pu installer les deux ateliers ci-dessus et la chambre obscure de la photographie, dans un vaste local de 14 mètres de long sur 6 mètres de large et 3 mètres de hauteur s'appuyant sur le préau Est de la cour centrale, ce qui nous a économisé le coût du mur principal.

« Nous avons fait également et sans aide un abri de quelques mètres carrés pour notre pompe à incendie. Si à force d'économies, de soins, de précautions, de prudence et de continuelle utilisation des forces et de l'habileté naissantes de nos plus grands enfants nous pouvons continuer dans l'avenir la bonne installation commencée en 1886, nous aurons dans une période de peu d'années, le bonheur de compléter la centralisation de nos ateliers, ce qui en rendra la surveillance plus facile et le rendement plus important encore. »

2° Sous le titre de « Agriculture
et Jardinage »

« L'exploitation agricole de l'O.P., quoique citée comme une des meilleures de nos environs, est loin d'être ce que nous la voudrions et n'a pas atteint le degré de développement et de succès sérieux de nos autres travaux.

« Cela tient à diverses causes, notamment à la répulsion inintelligente que manifestent la plupart des parents ou tuteurs des enfants pour les travaux de la campagne et aux nombreuses difficultés matérielles d'appliquer pratiquement les théories et méthodes nouvelles de culture rationnelle.

« Nous entrevoyons cependant un plus réjouissant horizon. Notre incessante propagande auprès des familles a déjà réussi à en déterminer quelques-unes à adopter l'agriculture et le jardinage pour profession à leurs enfants ou pupilles, et bien certainement, ce bon exemple sera suivi de plus en plus.

« D'autre part, le Conseil Général de la Seine a voté une somme de près de 20.000 francs pour doter l'O.P. d'un manège, d'un réservoir et d'un service de distribution d'eau qui devront être installés cette année.

« A la suite d'études et d'expériences depuis longtemps commencées pour l'utilisation totale et absolue de nos engrais nous avons adopté un plan qui nous garantit un succès complet, ce n'est plus qu'une question de temps, de travail et de petites dépenses pour l'établissement de closets mobiles à terre sèche, d'un hangar pour la dessication de la terre et des matières, enfin de leur transport journalier.

« Aussi espérons-nous pour les années suivantes, dans cette importante partie de notre programme, de nouveaux succès qui viendront s'ajouter aux beaux résultats déjà obtenus dans les autres parties de l'enseignement intégral que nous nous efforçons de mettre en pratique. »

3° Visite de la Commission administrative

Résumons les extraits du procès-verbal de son secrétaire :

Le 22 juillet 1886, P. Robin et P. Guilhot sont allés la recevoir à la gare. A l'entrée de la grande allée donnant sur la route, le personnel et les élèves formant la haie les accueillent. La fanfare exécute la *Marseillaise,* une section armée, fanion déployé, présente les armes; le cortège se forme et va faire halte devant le bâtiment des élèves; l'un d'eux fait un petit discours de bienvenue.

P. Robin « propose alors une visite aux nouvelles constructions élevées par les enfants eux-mêmes, et il guide la Commission vers un vaste bâtiment de briques, couvert en ardoises, où sont installés déjà l'atelier de composition, l'imprimerie et les appareils de photographie; il fait remarquer que ces travaux, dont il présente le devis : 1.542 fr.,

presque exempt de main-d'œuvre, n'ont pas été une lourde charge pour le budget, et il expose qu'il serait facile d'aménager à très peu de frais, dans des conditions analogues, les ateliers de serrurerie et de menuiserie. »

Visite des ateliers, de la piscine où une quarantaine de filles et garçons prouvent leur pratique de la natation. Déjeuner en plein air au milieu des enfants. P. Robin « dit en versant le cidre, fabriqué dans l'établissement, qu'il est encore obligé d'acheter une certaine quantité de pommes, mais que les centaines de pommiers plantés par ses soins grandissent et qu'un jour la récolte suffira à la consommation ». Promenade dans le parc « près du tombeau de J.-G. Prévost, M. Robin désigne un emplacement où il voudrait être autorisé à construire une baraque infirmerie d'isolement pour les cas possibles d'épidémie ».

Réunion au gymnase. A-propos patriotique (Barra et Viala) musique vocale et instrumentale, exercice de gymnastique aux agrès, manœuvres et maniements d'armes. Morceau d'ensemble instruments et chant. Le *Chant du Départ*, cris « Vive la République. »

... « La Commission se rend dans la bibliothèque pour y siéger. Entre autres affaires soumises, il est question d'une plainte des entrepreneurs d'entretien de l'O.P. à propos d'importants travaux faits par les enfants, lesquels travaux, prétendaient-ils, devaient leur revenir.

« Après avoir constaté que ces travaux ont été exécutés autant pour l'instruction des élèves que pour l'utilisation de leurs talents naissants et avec les seules et modiques ressources du budget ordinaire d'entretien, article Atelier, la Commission déclare qu'elle ne saurait qu'applaudir à des économies réalisées dans de telles conditions.

« M. Robin rappelle l'état déplorable de la cour, toujours défoncée; à son avis, l'entretien par les élèves en serait facile et il se réserve d'introduire une demande dans ce sens en vue d'être autorisé à faire l'achat de pierres et d'un rouleau.

« Il signale une mesure d'assainissement et d'économie à apporter par l'installation des fosses mobiles à terre sèche, qu'on viderait journellement dans un hangar de dessication. Ce système permettrait l'utilisation complète de l'engrais humain, puisqu'il empêcherait toute déperdition et supprimerait, non seulement la mauvaise odeur des cabinets, mais aussi les opérations de vidange et les frais qu'elles occasionnent. »

Et le rapport conclut par des félicitations à P. Robin.

⁂

Ce triptyque montre, sous divers aspects, que P. Robin avait une conception de sa fonction qui dépassait la conscience professionnelle. La réclamation des entrepreneurs est à retenir. Ils considèrent comme une atteinte à leurs droits le souci d'économie, d'efficacité et du bien public de cet administrateur exceptionnel. Ce seront des mécontents dont on se servira plus tard contre lui. La Commission l'approuve et cela lui suffit. La réception de cette dernière donne l'atmosphère des cérémonies officielles à l'O. P. et montre la participation qu'y prenait le bataillon scolaire dont il a été question.

Remarques sur les projets agricoles

Par la suite P. Robin réalisa son projet pour l'utilisation totale des engrais humains; il fonctionnait en 1890. Après les nouvelles constructions dans le petit herbage et leurs annexe, en 1894, le service des eaux pures et usées étant organisé, l'épandage pratiqué donnait une solution entièrement satisfaisante à la question des engrais et de la vidange.

Fritz Robin, après un stage dans une école pratique d'agriculture, aura la direction des travaux agricoles et horticoles. Des ingénieurs agronomes diplômés de l'école de Grignon le remplaceront après 1894.

Comme G. Giroud le constatera aussi (*Cempuis*, p. 112) peu d'élèves adoptèrent les professions agricoles et horticoles. Il dit qu'environ 6 élèves « entrèrent, en sortant de l'O.P., dans des écoles d'agriculture ou d'horticulture pour y compléter leur instruction ». A ma connaissance, parmi mes anciens, Houreux, P. Lazarille et Prud'homme furent jardiniers dans les services de la ville de Paris. Le premier passa, après concours, au service d'épandage, le dernier changea de métier. De mes contemporains Bouvard et Chambard, le premier s'orienta dès sa sortie vers une profession commerciale sans rapport avec la culture. Le second passa par le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne, puis dirigea des plantations aux îles Comores et fit enfin carrière au Jardin colonial, je crois. Il vit à Sommereux depuis sa retraite. Parmi mes cadets, Laroque a été ouvrier de culture à Grez, de sa sortie de l'O.P. jusqu'à sa mort, en 1936 (d'après Marande).

Les guerres de 1914-1918 et 1939-1945, en

causant des évacuations et des exodes, ont mis les jeunes Campuisiens en contact avec la vie rurale (6). Peut-être pour la première certainement pour la seconde, il en est résulté des carrières agricoles provisoires ou définitives. Autrefois, la situation des ouvriers agricoles n'était pas attrayante, mais la culture évolue, se mécanise et prospère. Il est possible que les projets de P. Robin soient devenus réalisables.

L. M. SCHUMACHER.

(1) Il y a au moins une exception, car Marande continue avec amour une collection complète du **Bulletin de l'Amicale** et du **Cempuisien**, depuis le temps où il les composait à l'imprimerie de l'O.P.

(2) **Le Cempuisien** (No 14, sept.-oct 1947) mentionne, dans le compte rendu de la réunion du Comité du 18 septembre que Chaussard propose de publier des « extraits d'auteurs d'un intérêt général ». Il y aurait bien des textes à reproduire dans les publications de l'O.P. et à sauver de l'oubli.

(3) L'égalité vraie devant le service militaire ne devait être réalisée qu'après 1906 avec la loi des « deux ans » qui créait le « service auxiliaire ». Elle succédait à la loi des « trois ans » (de 1889 ?) qui avait été un progrès sur les précédentes, en ce sens que tous étaient astreints au service militaire, mais les uns pour 3 ans et de nombreuses catégories de « dispensés » pour 1 an seulement ou 2 dans certains cas. Les « inaptes au service armé » étaient exemptés en temps de paix.

(4) G. Giroud, dit dans sa biographie de P. Robin, page 38 : « Il dut composer, transiger, mais s'il fut par certains côtés opportuniste, politique même... ce fut pour tendre à l'extrême vers le but »; et, page 77, de P. Guilhot : « Très féru de manifestations extérieures de propagande, il leur donnait, en toute ingénuité, une allure de parade un peu tapageuse ».

(5) Je n'ai pas habité les nouvelles constructions, ayant quitté l'O.P. en mars 1898. D'après Marande, qui a été à l'O.P. de 1895 à 1905, elles n'étaient plus réservées à l'O.P. comme l'ancienne, mais partagées par roulement avec l'Institut des Sourds-Muets d'Asnières; elles sont en cours de reconstruction, ayant été bombardées et en partie détruites pendant la guerre de 1939-1945.

(6) Cette année, sur 7 garçons sortis en juillet, 4 sont retournés travailler en Dordogne où ils avaient séjourné pendant l'évacuation de l'Institution entre 1940 et 1944, un autre se trouve à Versailles, au Foyer des Apprentis Agricoles.

APPEL FRATERNEL

Je voudrais rappeler à tous les camarades, dans cet article, ce qu'est exactement notre Amicale. Comme toutes les Associations d'Anciens Elèves, son but est de perpétuer la camaraderie et la fraternité qui nous unissaient quand nous étions encore à l'école. Mais Cempuis a ceci de particulier que c'est une maison qui groupe des orphelins ou tout au moins des enfants qui ont perdu leur père ou leur mère; d'où son ancienne appellation d'Orphelinat Prevost, changée en 1929 en Institution Départementale Gabriel-Prevost. A seize ans, nous sommes lancés dans la vie; quelques-uns réussissent et obtiennent même de belles situations; le plus grand nombre mène une vie modeste; d'autres, malheureusement, connaissent la misère. Un des buts principaux de notre Association est de venir en aide à ces derniers. Une caisse de Secours a été créée à cet effet; elle est alimentée, d'une part, par une fraction des cotisations de nos membres, et de l'autre par des dons divers. D'où la nécessité pour chacun d'entre nous de payer régulièrement et sans aucun retard sa contribution, d'autant plus que celle-ci est vraiment minime : 12 francs par mois pour un sociétaire homme ! (1) Cela représente le prix d'un verre de vin dans un café !... etc...

En outre, vous êtes généralement tous contents quand vous recevez notre Bulletin *Le Cempuisien* qui établit un trait d'union entre nous tous, donne des nouvelles des uns et des autres (changements survenus dans l'état civil de toutes les promotions), et relate enfin les séances du Comité qui vous représente. Mais savez-vous que l'envoi du *Cempuisien* à tous les membres, ainsi que de temps à autre celui d'une circulaire, occasionne de très gros frais à la Société ? Je vous demande donc instamment encore une fois de ne pas vous faire prier pour verser vos cotisations.

Vous pouvez le faire, mes chers camarades, le premier samedi du mois. Ce jour-là, ainsi qu'aux Assemblées traditionnelles, vous êtes heureux de revoir vos camarades surtout ceux qui sont sensiblement de votre âge. Mais je voudrais faire remarquer ici que nos réunions n'ont pas seulement ceci en vue. Nous aimerions recevoir les suggestions de tous les sociétaires au sujet de l'aide à apporter à quelques déshérités, ainsi que des jeux, des sorties et des distractions de toutes sortes à organiser. De plus, vous pouvez informer les membres du Comité présents des événements divers qui se produisent dans la grande famille cempuisienne; ceux-ci, en retour, vous entretiendront des décisions prises lors de leurs réunions. Assistez donc nombreux à tous nos rassemblements; l'Association n'en sera que plus vivante et plus prospère; et les liens qui nous unissent se resserreront davantage à ces contacts multipliés.

Robert DELPEUX.

(1) Cette cotisation est susceptible d'être augmentée, suivant la décision qui sera prise à l'Assemblée Générale de janvier 1948.

...DIGNE DE CE NOM... voudra y participer !...

DÉJEUNER DU 23 NOVEMBRE 1947

Le déjeuner traditionnel de réception des jeunes sortants a eu lieu, cette année, au restaurant « Les Comores », 4, avenue du Coq. La salle est avenante et claire, notre société sera seule à l'occuper tout l'après-midi. Nous serons donc bien tranquilles et entre nous.

En arrivant, les retardataires qui ne l'ont pas encore fait s'acquittent du prix de leur repas auprès d'Henriette Tacnet et de Marcel Paris, improvisés caissiers. Puis notre Président Marande invite tout le monde à s'asseoir. La place d'honneur est attribuée à notre Président d'honneur Urban qui a consenti à délaisser les siens quelques instants pour se trouver au milieu de nous. A ses côtés, Mme Contini et le Directeur de l'Institution qui ont tenu à assister à ce repas malgré les difficultés des communications (Ils ne savent même pas s'ils auront un train dans la soirée pour regagner Cempuis !). M. Volle, instituteur à l'Institution qui les a accompagnés dans leur voyage, est aussi présent; de même que M. Videau, ancien surveillant à l'O.P. Parmi les anciens, on remarque Schumacher dont vous appréciez tous, j'en suis sûr, les articles si passionnants dans *Le Cempuisien* sur notre chère maison à l'époque héroïque; Henry Martin, le fabricant de meubles que tous les camarades connaissent; Mme Desnoyer (Germaine Henry) ; Fernande Grenot, etc...

Dès les premières bouchées, l'ambiance spécifiquement cempuisienne, faite de cordialité, de bonne humeur et de franche camaraderie, est établie.

Le Président Marande, après avoir obtenu le silence, adresse des paroles de bienvenue à Urban, à Mme et M. Contini, ainsi qu'aux 46 convives présents. Il remarque que cet effectif est plus faible que les années précédentes; il impute ce fait, non à l'indifférence des Cempuisiens, mais à la pénurie des transports, et aussi aux circonstances actuelles qui ne permettent pas, hélas, à tous ceux qui le désireraient de débourser 300 francs pour faire un bon déjeuner en compagnie d'autres Cempuisiens. La bonne volonté des camarades de faire au moins acte de présence sera confirmée à la fin du repas; au café, c'est plus d'une centaine que nous serons rassemblés. Le Président rappelle ensuite l'objet de cette réunion : accueillir, au sein de l'Association, nos jeunes camarades ayant quitté l'Institution au mois de juillet. Cette année, ils ne seront que deux : Hélène Brantonne et Chartier. Il faut dire que sur 11 sortants — 7 garçons et 4 filles — 6 sont placés en province. Enfin, Marande termine sa courte allocution en annonçant, pour 1948, une légère mais légitime augmentation des cotisations, rendue nécessaire par les événements sociaux et économiques.

⁂

M. Contini lui succède. Il sait que les Anciens élèves sont friands de nouvelles se rapportant à la vie de leur maison. Il satisfait donc, de bonne grâce, notre curiosité. Paroles réconfortantes d'abord : « Ça va, ça va mieux même ». Car il ne faut pas oublier qu'après l'occupation et deux évacuations, l'Institution était presque repartie à zéro. Le nombre des enfants était tombé à 120; des réparations urgentes s'imposaient; en particulier, le bâtiment des filles menaçait ruine. Le directeur bataille ferme actuellement pour obtenir qu'il soit reconstruit, au plus tard, pour la rentrée scolaire de 1948 (Il est si difficile, aujourd'hui, d'arracher des crédits !). C'est qu'il songe, dès maintenant, qu'il va lui falloir loger prochainement 4 nouveaux professeurs, venant de Paris, qui remplaceront M. Roger, M. Charrière, Mme Jacquelin et Mme Boutet, admis bientôt à la retraite. Au rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment seront installés provisoirement 2 dortoirs. La construction terminée, il y aura, à droite, un parloir destiné à recevoir les parents d'élèves; à gauche, une pièce d'usage administratif. Pour l'instant, les 200 enfants couchent dans 6 dortoirs : 4 dans le bâtiment Tournaire (le bâtiment du réfectoire), et deux dans le bâtiment Nord-Sud. Pour que l'établissement puisse recevoir 300 pensionnaires, comme autrefois, il sera nécessaire d'édifier ultérieurement encore un autre bâtiment, de façon que cet effectif normal soit réparti dans 10 dortoirs, soit à raison de 30 enfants par dortoir. Récemment, 40 petits nouveaux sont arrivés, tous charmants au dire de M. le Directeur. Les ateliers sont en cours de réorganisation. Pour la bonne marche de l'école, M. Contini fait observer qu'il est indispensable qu'il dispose d'une équipe travaillant en parfait accord : professeurs d'enseignement général, professeurs d'éducation manuelle et technique, et surveillants éducateurs; c'est le cas en ce moment. Il nous apprend, en outre, que son établissement a été, ainsi que quelques autres seulement de la Seine, l'objet d'une distinction flatteuse : dans sa classe, M. Volle, promu conseiller pédagogique, recevra et formera à leur future profession des normaliens d'Auteuil. Enfin, à la demande de Paulette Vidal, M. le Directeur veut bien nous donner quelques précisions sur le séjour des élèves à Mers pendant les grandes vacances. Malgré l'inachèvement des constructions de la colonie, il a tenu à y

envoyer une trentaine d'entre eux — qui sont revenus enchantés — parmi les défavorisés qui ne pouvaient passer 15 jours dans leur famille. Il a voulu montrer, par là, aux architectes de l'Administration, que les travaux pressaient, et que la santé ainsi que le bien-être des enfants ne pouvaient pas attendre. L'année prochaine, il espère que tout le monde, comme par le passé, pourra se rendre au bord de la mer.

Les applaudissements ayant cessé, M. Urban prend à son tour la parole. C'est pour remercier, en quelques mots, l'Amicale de l'avoir convié en qualité d'invité d'honneur.

Les discours puis le repas finis, Marande fait savoir qu'un Cempuisien anonyme a fait don, par téléphone, de 1.500 francs à distribuer à une fille et à 2 garçons sortants de 1947. Aussitôt, un autre Ancien élève, qui désire, lui aussi, garder l'anonymat, complète cette générosité par 4.000 francs, de sorte que chacun des sortants recevra 500 francs. Voilà, n'est-il vrai, deux beaux gestes personnels ! Ils sont suivis d'un autre, collectif celui-là : la quête en faveur de la Caisse de Secours rapporte la coquette somme de 2.018 francs, ce qui n'est pas si mal étant donné le nombre de participants.

Après un excellent déjeuner, il convient, aux Cempuisiens, de terminer l'après-midi sur un peu de musique, cette musique au moyen de laquelle ils communient encore davantage. Aussi, le fils d'Odette Créteau, Fretard, Mme Germaine Desnoyers et Josette Lebrun y vont hardiment de leurs chansons. Puis tout le monde entonne en chœur *Les Brésiliennes* et l'*Hymne à la Nuit*, de Rameau. Après quoi, nous pouvons nous séparer, étonnés qu'il soit déjà 5 heures du soir; mais quand on est en bonne compagnie, le temps passe toujours vite.

Jean-Jacques BARBIER.

Quelques camarades se sont plaints de ne pas avoir reçu en temps voulu le dernier **Cempuisien**, pour venir à notre déjeuner du 23 novembre. Après vérification auprès de notre secrétariat, celui-ci a fait son travail; mais ce retard n'a été dû qu'aux circonstances du moment, la faute n'en revient qu'aux P.T.T. de certains quartiers.

REUNION DU COMITE
30 Octobre 1947

Exceptionnellement, cette séance a lieu au domicile de notre Président.

Présents. — Barbier, Delpeux, Dugué, Marande, Paris, Mme Tacnet, Vigneron, Young.

Excusés. — Mme Géniole, Prioville.

Absents. — Chabrier, Chaussard, Mlle Lelièvre, Mme Matras, Reisser, Robette, Mme Vidal.

Il est tout d'abord procédé à la confrontation des deux menus en vue du déjeuner de réception des sortants de l'année, fixé à la précédente réunion au dimanche 23 novembre. Puis les prix sont établis. La copie du *Cempuisien* étant prête, il est décidé d'y mettre la convocation de façon à éviter l'envoi d'une circulaire. Young est donc prié de s'entendre avec l'imprimeur pour que notre journal soit composé et tiré dans la huitaine. Dès maintenant, notre camarade Henriette commencera les bandes d'envoi.

Notre Président donne lecture d'une lettre de Mme Géniole au sujet d'une enquête qui lui avait été demandée de faire à la précédente réunion pour une demande de secours.

Il résulte de cette enquête que le secours qui avait été prévu ne sera pas accordé, la camarade n'étant pas — et de loin — dans la situation signalée.

La séance est levée à 20 h. 45.

POUR NOTRE FETE

N'oubliez pas que pour assurer le succès de notre fête vous devez y prendre une participation, si petite soit-elle...

En voici quelques moyens :

1° Prendre d'avance plusieurs cartes numérotées, les placer parmi vos relations personnelles et vos camarades de travail;

2° Donner vos suggestions dès maintenant si vous avez des idées sur l'organisation de notre fête (loterie, intermèdes, etc.) ;

3° Si vous êtes établi, réservez, dès janvier 1948 : 1/4, 1/2 ou une page à votre publicité sur notre programme;

4° Faites-nous savoir le plus vite possible les lots que vous désirez remettre à l'occasion de notre loterie, qui sera tirée au cours de notre fête.

Notre Président est à votre disposition, 68, rue Championnet, pour recevoir vos critiques et suggestions.

AVIS

Jeunes Cempuisiennes et Cempuisiens, pour les dimanches où vous n'avez pas de réunion, pour passer les vacances les plus agréables et les moins onéreuses, pour retrouver l'atmosphère de franche gaîté, la vie en plein air que vous avez connues à l'O.P., adhérez au « Mouvement laïque des Auberges de la Jeunesse ».

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la permanence « Ile-de-France », au 1er étage du 13 *bis*, rue Jean-Dolent (métro St-Jacques).

ECHOS ET NOUVELLES — COMMUNICATIONS DIVERSES

Pose d'une plaque commémorative aux morts de la guerre 1939-1945

Nous vous rappelons la note ci-dessous parue dans notre « Cempuisien » n° 12 (mai-juin). Il serait de toute urgence que nous puissions compléter les renseignements que nous possédons déjà :

Le Comité de l'Amicale a décidé de rappeler de façon permanente le souvenir des morts de la dernière guerre, anciens élèves, professeurs et membres du personnel de l'Institution Gabriel Prévost (1).

L'Association se propose de poser à l'Institution une plaque commémorative portant le nom de tous ceux qui sont tombés devant l'ennemi, pour la libération de la patrie, dans les rangs de la résistance, dans les geôles étrangères, ou décédés des suites de la guerre 1939-1945.

Ce faible témoignage de gratitude rappellera à tous et aux promotions futures le sacrifice des meilleurs d'entre nous glorieusement disparus.

Ainsi sera associé le souvenir des jeunes de 1939-1945 à celui de leurs aînés de 1914-1918, les uns et les autres confondus dans une même ferveur. *Le Comité.*

(1) Nous prions ceux de nos camarades qui pourront nous donner des indications utiles au sujet de nos morts ou disparus : Noms, prénoms, dates et circonstances de leur décès, de les adresser sans retard à notre secrétaire : Mme Tacnet, 3, square Eugène-Faillet, à Asnières (Seine).

Naissances

Mme veuve Paris (Mauricette Gomot) nous fait part de la venue au monde, le 13 mars 1947, de son fils Guy.

Nos meilleurs vœux à la maman et à bébé.

Mariages

Notre camarade Raymond Philip nous fait part de son mariage, le samedi 13 décembre, avec Mlle Paulette Marcu.

Notre camarade Renée Creusot nous annonce son mariage avec M. Pol Coulomb, qui a eu lieu le 24 novembre 1947.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de notre camarade Francine Richet avec M. Charles, qui a eu lieu le 12 juillet dernier.

Nos meilleurs vœux de bonheur à tous ces jeunes époux.

Nécrologie

Georges Canavoso n'est plus. Notre ami est décédé le 2 décembre dernier dans sa 67e année.

Sorti de Cempuis ouvrier mécanicien, c'est vers l'automobile, chez Panhard — dont c'était les tous premiers débuts — que notre ami s'orienta tout d'abord et où il se fit une belle situation. Par la suite il travailla à son compte et devint Agent général pour la France et l'étranger de la société « Le Pyrex » (tubes à niveau et verre incassable).

Rappelons qu'il y a une dizaine d'années, lorsque notre ami fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du Ministère du Commerce, il répondit à nos félicitations par un don en argent très important.

La dernière fois que j'eus de ses nouvelles c'était le 12 novembre. J'étais passé à son bureau pour lui dire bonjour; je ne vis que son fils. Ce jour-là, j'appris que notre ami, malade depuis quelque temps, était sorti le matin même de l'hôpital américain de Neuilly où il avait été opéré de l'estomac. En raison de sa robuste constitution son fils avait bon espoir qu'il surmonterait cette opération et que, par la suite, il pourrait reprendre ses occupations. Je lui fis la promesse de revenir bientôt pour avoir de ses nouvelles. Sa fin précipitée ne me le permit pas.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à sa veuve et à ses enfants toute notre sympathie et nos condoléances les plus émues. M. M.

Changements d'adresses et rectification

Membres honoraires

M. et Mme Canioni, Villa Michaël, chambre d'Amour, à Anglet (Basses-Pyrénées).

Membres actifs

Mme Cambuzat, 75, rue Rochechouart, Paris (9e).

Mlle E. Hebert, 7, rue Mirabeau, Paris (16e).

Mme Charles Francine (Richet), Villa Ailette, rue du Souvenir, Douville-les-Bains (Manche).

Odette Cambuzat, 75, rue Rochechouart, Paris (18e).

M. René Santos, 3, rue St-Denis, à St-Ouen (Seine).

M. René Le Roy, 28, rue Gay-Lussac, Paris (5e).
M. Chouannière et Mme, 77, boulevard Alsace-Lorraine, à *Amiens* (*Somme*) au lieu de Asnières.

Nouveaux sociétaires

Detrie Jeanine, chez M. Deschamps, 3, rue Porte-St-Vincent, à Orléans (Loiret).
Cœuillet Roger, 2, rue Denis-Papin, à Asnières (Seine).
Tabuteau Robert, 117, avenue de Clichy, Paris.
Brantonne Hélène (promotion 1947).
Chartier Charles (promotion 1947).

Nouvelles adresses de non sociétaires

Mme Jeannine Cipriani, 37 *bis*, rue Thiers, n° 13, à Tunis (Tunisie).
1947 Robert Le Gall, chez M. Teillet, à Mauzens-Miremont (Dordogne).
— Michèle Souillat, actuellement chez Mme Gentier, I.D.G.P. Cempuis.
— Robert de Estève, Foyer des Apprentis Horticoles, 74, avenue des Etats-Unis, à Versailles (S.-et-O.).
— Yves Debout, chez Mme Delmont, à La Rège, Mauzens-Miremont (Dordogne).
— Denise Grenier, hôpital Fénelon, à Troyes (Aube).
— Micheline Pion, 13, rue Ste-Anastase, Paris (3e).
— René d'Hervé, chez M. Vigier, La Conterie, par Mauzens-Miremont (Dordogne).
— Michel Lavot, chez M. Renserey, 223, rue de Charenton, Paris (12e).
— André Le Roy, chez M. Calay Constant, à Mauzens-Miremont (Dordogne).

COMMUNICATIONS DIVERSES

Toute la copie concernant le *Cempuisien* doit être adressée au gérant, notre camarade Young, 36, rue Taitbout (9e).

***

Nous vous rappelons qu'une réunion mensuelle a lieu le 1er samedi de chaque mois, à 20 h. 30, à notre siège social, 6, rue de Louvois (2e).

L'Amitié Cempuisienne

Réservez, par préférence, chaque fois que vous le pouvez, votre clientèle aux camarades Cempuisiens établis commerçants.

Aujourd'hui, nous vous signalons celles de:

Barthelemy Raymond, artisan peintre, 2, rue Victor-Duruy, Paris (15e), qui se tient à votre disposition, avec des prix très raisonnables, pour la réfection de votre appartement ou de votre logement.

— Maison Line, coiffeur pour dames et soins de beauté, 111, rue de la Réunion, Paris (20e), où la femme de notre camarade Haas sera très heureuse de vous recevoir.

— *Anti-Vol - Fonds de Commerce :* Théry Victor, 14, rue Henner, Paris (9e). Tél. : TRI 38-81.

— *Meubles :* Martin Henry, 194, r. de Charenton, Paris (12e). Fabrique à Raismes (Nord).

— *Produits de beauté et d'entretien :* Paris Marcel; en semaine : 6, rue Lemaignan, Paris (14e) ; samedi, dimanche : Marché Porte Montreuil, av. Girardot.

Articles photo, phono, T.S.F. : Albert Jullien, 95, rue de Belleville, Paris (19e), métro : Pyrénées.

Coiffure de dames : Mme Pinon (Lucette Le Hénaff), 66, rue Doudeauville, Paris (18e), métro : Château-Rouge.

***

Tous ceux de nos amis qui sont établis et qui désirent le faire savoir ici, sont priés d'écrire à Young, 36, rue Taitbout, Paris (9e).

***

On peut aussi utiliser cette rubrique dans tous les cas où des renseignements ou services utiles sont à offrir ou solliciter entre nous. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une publicité rétribuée, qui n'aurait aucun caractère d'entr'aide, si elle l'était.

***

Lorsque vous envoyez un mandat à notre secrétaire générale, nous vous demandons de ne pas écorcher son nom car il se trouve qu'elle a beaucoup de difficulté pour toucher lesdits mandats. En conséquence, veuillez prendre note : Madame Tacnet Henriette, 3, square Eugène-Faillet, Asnières (Seine). C'est aussi à cette adresse que vous devez adresser tous les changements d'adresses que vous connaissez.

A. MONTOURCY, 4 bis, rue Nobel (18e)

Le gérant : S. YOUNG.